

Élaborer une fiche entreprise : de la prise de RDV à la rédaction de la FE

Appui à l'action en milieu de travail

PUBLIC

- Assistant-e en santé au travail
- Infirmier-ère en santé au travail

INTERVENANTS

Professionnel de la santé au travail

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

2 jours

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, à Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA-ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse - 31100 Toulouse

Objectifs

- Renforcer ses compétences en matière de prévention des risques professionnels
- Comprendre le cadre juridique de la fiche d'entreprise (FE) et du DUERP
- Connaître les clés pour rédiger une FE

Programme

Apport théorique

- Le cadre juridique de la FE et du DUERP, les obligations des employeurs et des SPST
- Les risques professionnels : approfondissement
- Les démarches de prévention - les 9 PGP
- Les EPC et EPI

Mise en pratique

- Prendre les rendez-vous
- Préparer et mener sa visite d'entreprise
- Questionner l'entreprise et recueillir les informations
- Rédiger la FE à partir d'exemples concrets

Pré-requis

3 à 5 ans d'expérience en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Interactions entre les formateurs et les participants
- Exposés théoriques
- Études de cas et mises en situation
- Jeux de rôles

Suivi et modalités d'évaluation

Évaluation à partir d'un cas concret tiré au sort : les participants sont mis en situation alternativement de jouer le rôle d'une entreprise et d'un-e assistant-e santé au travail. Ils devront préparer les différentes étapes de la rédaction d'une FE : prise de rendez-vous, préparation de la visite, visite de l'entreprise, questionnement et recueil d'informations, rédaction de la FE

Délai d'accès à la formation

Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation, sous réserve de disponibilité
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat

Envie d'être informé de nos prochaines sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>